



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 17ème législature

Réaffirmer le soutien actif de l'Etat au projet Chapelle Darblay Grand-Couronne  
Question orale n° 531

### Texte de la question

M. Édouard Bénard interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur le projet de reconversion de la papeterie Chapelle Darblay de Grand-Couronne en unité de production de papier ondulé (PPO) porté par le groupe canadien Fibre Excellence. En juin 2025, l'État français s'est engagé à apporter 52 millions d'euros au financement de ce projet industriel sous forme d'une entrée au capital à hauteur de 27 millions et d'une subvention de 25 millions d'euros. Si les collectivités territoriales concernées ont levé les derniers obstacles juridiques et financiers susceptibles d'entraver la bonne marche du projet, certains choix industriels et énergétiques, effectués par l'État en 2025, en particulier en matière de tarif garanti d'achat d'électricité surbonifié pour certains acteurs, sont venus perturber le marché d'approvisionnement en combustible solide de récupération qui alimentera la chaudière CSR adossé au projet Chapelle Darblay. Aussi, il lui demande de réaffirmer les engagements financiers pris par l'État pour soutenir et accompagner activement le projet de relance de Chapelle Darblay.

### Données clés

**Auteur :** [M. Édouard Bénard](#)

**Circonscription :** Seine-Maritime (3<sup>e</sup> circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

**Type de question :** Question orale

**Numéro de la question :** 531

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

**Ministère attributaire :** Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** [20 janvier 2026](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 janvier 2026](#)